

Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) (Essonne) – Cahier n° 1 : Contrôle organique

La chambre régionale d'Île-de-France a contrôlé les comptes et la gestion de de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) à compter de 2016, année de sa création.

La CAVYVS est issue de la fusion des communautés d'agglomération du Val d'Yerres (CAVY) et de Sénart Val de Seine (CASVS) et compte neuf communes d'une population totale de 178 700 habitants.

Ce nouvel ensemble reste hétérogène malgré les efforts d'harmonisation. Des lignes de partage sont encore apparentes entre les territoires des deux anciennes agglomérations. Ainsi, certains équipements sont gérés tantôt par la CAVYVS tantôt par les communes selon qu'ils se trouvent sur le territoire de l'ex-CAVY ou de l'ex-CASVS.

La situation financière est en amélioration, de 2016 à 2020, avec une augmentation de 6 à 9 M€ de la capacité d'autofinancement brut malgré une progression de 6,2 % par an des charges réelles de fonctionnement et une baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État.

Dans le même temps, la CAVYVS a conduit un programme de rattrapage de la rénovation des équipements tourné avant tout vers les établissements, notamment culturels, des trois communes de l'ancienne CASVS (Draveil, Montgeron et Vigneux-sur-Seine)

Enfin, l'endettement est passé de 52 M€ en 2016 à 55,3 M€ au 1^{er} janvier 2021. Grâce à la forte augmentation de la capacité d'autofinancement brut, la capacité de désendettement de la CAVYVS s'établit au niveau raisonnable de 6,1 années fin 2020.



Localisation de la CAVYVS en Essonne. D'après Wikipédia